50e ANNÉE — N° 17.364
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9 »	17f	32f
Etranger	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 17 JANVIER 1920
SAINT ANTOINE
SOLEIL : lever 7h38; coucher 4h47
LUNE : N. L. le 21; P. Q. le 28

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Clemenceau est officiellement candidat

Un congrès préparatoire a lieu aujourd'hui au Luxembourg

Paris, 15 janvier. — A la fin de la journée, une note officieuse émanant de la présidence du conseil a été connue dans les couloirs de la Chambre. Elle était ainsi conçue :

« M. Clemenceau a autorisé formellement ses amis à poser sa candidature à la réunion plénière de vendredi après-midi. Il s'est engagé, s'il est élu par cette réunion, à accepter le mandat qui lui serait confié. Les partisans de sa candidature ont, en conséquence, décidé qu'elle serait officiellement posée et que des bulletins au nom du président du conseil seraient distribués. »

UNE RÉUNION PLENIERE AURA LIEU AU SENAT

Paris, 15 janvier. — Les délégués des groupes du Sénat et de la Chambre des députés, pour répondre au vœu d'un grand nombre de membres de ces deux Assemblées, ont décidé, à la majorité, qu'une réunion préparatoire à l'élection du président de la République aura lieu vendredi, de deux à quatre heures, au Luxembourg. Cette réunion sera ouverte à tous les membres du Parlement.

Il ne sera procédé à aucune discussion, mais simplement à un vote. Le président de la réunion préparatoire se bornera à constater et à dénoncer le nombre des suffrages exprimés et leur répartition. Pour des raisons d'ordre matériel il ne sera pas adressé de convocations individuelles.

Le bureau de la réunion sera ainsi composé : Président, M. Siegfried; assesseurs, MM. Lintilhac et Brindeau.

Quatre tables et quatre urnes seront installées avec comme scrutateurs :

Première urne : MM. Milan, sénateur, et Borrel, député; deuxième urne : MM. Reynald, sénateur, et Bignon, député; troisième urne : MM. Lemarc, sénateur, et Arago, député; quatrième urne : MM. Lauraine et Henard, députés.

Les délégués des bureaux des deux Assemblées qui ont pris part à la réunion, étaient pour le Sénat : MM. Lintilhac, Alexandre Bérard, Régismanset, Milan, de la gauche démocratique; Boudenoot, de Selves et Chéron, de l'union républicaine; Touron et Boivin-Champeaux, de la gauche républicaine.

Pour la Chambre : MM. Siegfried et Bignon, républicains de gauche; Arago, de l'entente républicaine; Lauraine, de la gauche radicale; Renard, du groupe radical et radical-socialiste; Borrel, du groupe républicain socialiste.

COMMENT FUT DECIDEE LA REUNION PLENIERE

Paris, 15 janvier. — D'après l'information qui précède, on a pu voir que la convocation d'une réunion plénière n'a été décidée qu'à la majorité des délégués des groupes des deux Assemblées.

La Gauche démocratique et l'Union républicaine du Sénat avaient été d'avis qu'il n'y avait pas lieu à réunion plénière. Seule, dans la haute Assemblée, la Gauche républicaine (progressiste) était de cet avis. On vota par groupe; les six groupes de la Chambre firent bloc pour la réunion plénière, qui fut ainsi décidée par 7 voix contre 2.

DANS LES COULOIRS DE LA CHAMBRE

Paris, 15 janvier. — Grande animation à la fin de l'après-midi, dans les couloirs de la Chambre. Les députés, mêlés aux groupes de journalistes, ne s'occupaient naturellement que de l'élection de Versailles et de la réunion plénière de vendredi, au Sénat.

Les pronostics variaient suivant la nuance politique ou les sympathies des interlocuteurs pour les deux candidats. Il eût été difficile de dire lequel l'emportait de M. Clemenceau ou de M. Paul Deschanel. Une certaine émotion fut causée par l'incident relatif à l'attitude des députés alsaciens et lorrains.

On assurait dans les couloirs que l'abbé Wetterlé, député du Haut-Rhin, avait rapporté ce propos du maréchal Foch :

« L'élection de M. Clemenceau à la présidence de la République serait un péril national. » Le maréchal aurait même dit ou écrit cette phrase.

Émus de ces paroles, les représentants alsaciens et lorrains ont envoyé un ami commun, le général Irschauer, sénateur, auprès du maréchal Foch. Celui-ci a répondu à son interlocuteur : « Je n'ai jamais écrit ni parlé à l'abbé Wetterlé. »

D'autre part, l'abbé Wetterlé, interrogé, a dit : « Tout est faux dans cette histoire. Je n'ai pas tenu ce propos, attendu que je n'ai pas parlé au maréchal. C'est faux, je le répète, et je prie la presse de le dire. »

A ce sujet, M. François, député de la Moselle, a ajouté que : « Libres de leur vote, les députés des départements désannexés devaient, à son avis, s'abstenir de toute propagande contre M. Clemenceau. »

Enfin, M. Geiger, président du groupe des intérêts d'Alsace et de Lorraine, a écrit à M. Clemenceau une lettre protestant contre cette campagne de couloirs.

L'imprécision dans laquelle on se débat donne libre cours au jeu traditionnel des combinaisons. C'est ainsi que l'on parle à présent de l'« outsider » possible. L'histoire étant un éternel recommencement, on rappelle volontiers les circonstances qui conduisirent à la magistrature suprême Sadi Carnot et Félix Faure. On veut voir dans la situation présente un rapprochement avec ces époques passées, et, déjà, des noms circulent. On parle de M. Léon Bourgeois, qui vient d'être élu président du Sénat; de M. Jonnart, d'autres encore.

LES COLONIES NE VOTERONT PAS AU CONGRES

Paris, 16 janvier. — Un curieux point de droit parlementaire a été soulevé par Me de Moro-Giafferi. Les sénateurs des colonies ne seront élus que le 18 janvier. Le député de la Corse s'appuie sur l'article 4 de la loi du 15 octobre 1919 pour déclarer que, d'autre part, personne n'a plus qualité pour représenter au Sénat les colonies comprises dans des séries renouvelables. Il ajoute que l'élection de huit députés, ceux de la Guadeloupe, de la Martinique, de l'Inde française, de la Guyane, du Sénégal, de la Cochinchine n'a pas été notifiée. Il en conclut que les colonies françaises ne seront pas représentées au Congrès et ajoute, ce qui est assez amusant : « Dans une Société commerciale, l'assemblée générale n'a pas valablement statué lorsque a été négligée la convocation d'une fraction, même minime. »

NI M. POINCARE NI M. LEON BOURGEOIS NE VEULENT ETRE CANDIDATS

Paris, 16 janvier. — Nous pouvons affirmer que M. Poincaré, dont beaucoup de parlementaires eussent souhaité prorager les pouvoirs, n'y consentira à aucun prix. D'autre part, nous sommes autorisés à déclarer que M. Léon Bourgeois n'acceptera en aucun cas la candidature à la présidence de la République.

DES PAROLES DE M. CLEMENCEAU

Paris, 16 janvier. — M. Lenail, député libéral du Rhône et questeur de la Chambre, mutilé de la guerre, a été reçu hier soir par le président du conseil. L'entretien a été très cordial. M. Lenail en arriva à l'objet précis de sa mission :

— On discute beaucoup, monsieur le Président, les conditions de la paix. On discute encore plus l'état dans lequel elle nous laisse...

— Laissez-moi, répondit M. Clemenceau, deux années pour gagner la paix, ainsi que vous m'avez laissé deux années pour gagner la guerre...

M. Lenail prit note, puis posa sa question deuxième :

— Certains de nos collègues, Monsieur le Président, s'inquiètent des intentions que l'on vous prête en matière religieuse !

— Ils ont tort, répliqua M. Clemenceau, car ils savent bien que mon libéralisme est sûr, et que je saurai maintenir l'union sacrée.

M. Lenail, satisfait, rapporta à la Chambre ces déclarations nouvelles, qui, selon les groupes, furent diversement commentées.

A VERSAILLES

Versailles, 15 janvier. — Les derniers préparatifs pour le Congrès se poursuivent activement au château. Tout fait prévoir qu'une nombreuse affluence se portera samedi à Versailles. Les places pour le déjeuner sont déjà retenues, et quelques-unes depuis très longtemps. C'est ainsi qu'à l'hôtel des Réservoirs quelques-unes sont arrêtées depuis le mois d'octobre, et qu'à l'heure actuelle, aucune n'est plus disponible. Parmi les personnalités qui déjeuneront ce jour-là à l'hôtel des Réservoirs citons : MM. Georges Clemenceau, président du conseil; Michel Clemenceau, Raoul Péret, Autrand, Rappoport, Pierre Decourcelles, quinze conseillers municipaux de Paris, Henry Bordeaux, Millerand, Georges Mandel, Lloyd George et Mme Cécile Sorel.

LE DUEL CLEMENCEAU-DESCHANEL EN 1894

Paris, 16 janvier. — Un duel est engagé entre M. Clemenceau et M. Deschanel pour la présidence de la République. Un autre duel — sur le terrain, celui-là — mit aux prises les deux hommes politiques. C'était il y a vingt-cinq ans. Le 25 juillet 1894, on discutait à la Chambre la loi relative aux anarchistes. M. Deschanel était à la tribune, et, se tournant vers l'extrême-gauche, il traita assez rudement M. Henri Brisson. Dans un article de la « Justice », M. Clemenceau, le lendemain, ne ménagea pas M. Deschanel. Celui-ci envoya ses témoins : MM. G. Chaudey et G. Cavaignac, à M. Clemenceau, qui constitua, pour l'assister, MM. Mathé et Banc. Les quatre témoins, n'ayant pu se mettre d'accord sur le point de savoir à qui pouvait être attribuée la qualité d'offensé, choisirent un arbitre, M. Lavertujon, qui attribua cette qualité à M. Deschanel. Le duel eut lieu à Boulogne, dans une propriété de la rue de Sèvres. Les conditions étaient les suivantes : épée de combat, gant de ville à volonté, reprises de deux minutes, interdiction de corps à corps et de l'emploi de la main gauche, cessation du combat lorsque l'un des adversaires aurait été mis en état d'infériorité manifeste.

A la seconde reprise, M. Deschanel fut atteint, à la partie latérale du front, d'une blessure s'étendant jusqu'à la paupière supérieure et déterminant un écoulement de sang qui, de l'avis des médecins (le docteur Lannelongue pour M. Deschanel, et le docteur Guépin pour M. Clemenceau), le plaçait dans l'état d'infériorité prévu. Le combat fut arrêté d'un commun accord.

LES ANCIENS PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE

A la veille de la réunion de l'Assemblée nationale, rappelons, avec les noms des présidents de la République qui ont précédé l'élu de demain, les dates qui marquèrent la durée de leurs fonctions.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, le 17 février 1871, reçut le titre de président de la République le 31 août de la même année. Il démissionna le 24 mai 1873.

Le maréchal de Mac-Mahon, qui lui avait succédé, démissionna à son tour le 30 janvier 1879.

M. Grévy resta plus de huit ans à l'Elysée, jusqu'au 2 décembre 1887.

Elu le lendemain, M. Sadi-Carnot devait être assassiné à Lyon le 24 juin 1894.

M. Casimir-Perier, qui recueillit sa succession, se retira le 14 janvier 1895.

M. Félix Faure, élu le 17, mourut le 16 février 1899. Puis vinrent trois présidents, tous les trois vivants, qui, tous les trois, ont accompli la totalité de leur mandat : MM. Loubet, 18 février 1899-18 février 1906; Fallières, 18 février 1906-18 février 1913, et M. Poincaré, dont les pouvoirs n'expirent que le 18 février.

LES DÉLÉGUÉS HONGROIS ONT REÇU A LEUR TOUR NOS CONDITIONS DE PAIX

Les Alliés vont demander à la Hollande de leur livrer Guillaume II

Paris, 15 janvier. — La remise des conditions de paix des alliés à la délégation hongroise a eu lieu, cette après-midi, au ministère des affaires étrangères.

Le comte Apponyi et les plénipotentiaires hongrois sont arrivés en auto au quai d'Orsay, accompagnés par le colonel Henry et des officiers alliés. Reçus par le directeur du protocole, ils ont été introduits dans le cabinet de M. Pichon, où MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti avaient commencé à tenir séance à quinze heures. MM. Wallace et Matsu, ambassadeurs des Etats-Unis et du Japon à Paris, s'étaient joints aux trois chefs de gouvernement.

Le comte Apponyi s'inclina profondément, puis s'assit à la table qui lui avait été réservée en face du bureau du ministre des affaires étrangères.

M. Clemenceau prit alors la parole en ces termes :

« Messieurs les Délégués de l'Etat hongrois, le secrétaire général de la Conférence de la paix va vous remettre le texte des conditions de paix des alliés. Vous avez quinze jours pour présenter vos observations. Nous avons reçu la lettre de M. le comte Apponyi, dans laquelle il exprime le désir d'exposer à la Conférence la situation du gouvernement hongrois dans les circonstances présentes. A l'unanimité la Conférence a décidé de l'entendre à la condition, conformément au précédent, que cet exposé ne sera suivi d'aucune discussion. Si vous le voulez bien, la Conférence aura l'honneur de vous entendre demain, à quatre heures trente. »

M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, remit alors au chef de la délégation hongroise le volume contenant les conditions de paix des alliés.

Le comte Apponyi se leva et prononça en français les paroles suivantes :

« J'accepte avec reconnaissance, et dans ces conditions je me borne à prendre acte des conditions de paix qui viennent de m'être remises.

Les délégués hongrois furent reconduits avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

La séance avait duré exactement cinq minutes.

Les trois chefs de gouvernement reprirent ensuite leurs délibérations secrètes.

Les clauses du traité

Paris, 15 janvier. — Le projet de traité remis aux délégués hongrois est rédigé sur le même plan que le traité de Saint-Germain.

En ce qui concerne les clauses politiques européennes, elles diffèrent assez peu de celles de ce traité. La Hongrie renonce en faveur de l'Italie à tous droits sur les territoires concédés à cette dernière. Des paragraphes spéciaux règlent à ce sujet les questions de juridiction.

D'autre part, la Hongrie reconnaît la pleine indépendance de l'Etat serbo-croate-slovène, dont la ligne frontière sera déterminée ultérieurement.

Il en est de même pour les territoires cédés à la Roumanie et vis-à-vis de l'Etat tchéco-slovaque, ainsi que vis-à-vis de Fiume ou des territoires adjacents. Il en est encore de même pour les territoires situés en dehors des frontières de Hongrie, et qui seront soumis à la domination autrichienne.

En ce qui concerne les clauses militaires, navales ou aériennes, elles sont identiques à celles du traité de Saint-Germain, sauf sur deux points :

a) Le nombre total des forces militaires hongroises est fixé à 35.000 hommes (30.000 au traité de Saint-Germain);

b) En outre, aucun canon lourd, c'est-à-dire d'un calibre supérieur à 105mm n'est autorisé.

Les dispositions générales sont identiques aux dispositions correspondantes du traité de Saint-Germain, sauf sur quelques points de détail. En particulier, la Hongrie donne aux puissances alliées et associées, à titre de réparation partielle, une option pour la livraison annuelle, pendant les cinq années qui suivront la mise en vigueur du présent traité, d'une quantité de charbon de traction provenant de la mine de Pecs, fixée par la commission des réparations, et dont celle-ci disposera en faveur de l'Etat serbe-croate-slovène.

Enfin, la Hongrie s'engage à rendre tous actes, documents, objets d'art, etc., enlevés des territoires envahis. Elle restituera également les objets de même nature enlevés des territoires cédés après le 1er juin 1914. La Hongrie rendra aux Etats alliés et associés intéressés tous actes, documents possédés par les établissements publics, qui ont un rapport direct avec l'histoire des territoires cédés, et qui ont été éloignés depuis le 1er janvier 1868.

L'extradition de Guillaume II

Paris, 15 janvier. — Les chefs des gouvernements alliés ont adopté aujourd'hui le texte de la note qui sera adressée au nom du conseil suprême au gouvernement néerlandais, en vue de lui demander l'extradition de l'ex-empereur Guillaume II. Cette note, qui sera envoyée vraisemblablement samedi, se réfère à l'article 227 du traité de Versailles, qui prévoit la mise en accusation de l'ex-empereur d'Allemagne. Les alliés y invitent la Hollande à se joindre à eux dans l'accomplissement de cette œuvre de justice. Cette note est conçue dans les termes les plus amicaux.

Le problème de l'Adriatique

Concessions italiennes

Paris, 15 janvier. — Au cours des entretiens d'hier, les chefs de gouvernements alliés ont notifié aux délégués yougo-slaves deux modifications que le gouvernement italien consentait à apporter au projet de règlement pour l'Adriatique. D'une part, l'Italie renonce à instituer sa souveraineté sur la ville de Fiume; d'autre part, elle renonce à exiger la « démilitarisation » de Sebenico.

Pour le cas où le gouvernement yougo-slave n'accepterait pas le projet tel qu'il se présente désormais, les gouvernements alliés paraissent être d'accord pour admettre que l'Italie procède à l'exécution du traité de Londres, c'est-à-dire qu'elle annexe en Istrie, en Dalmatie et dans les îles tous les territoires que ce traité de 1915 lui promettait. Cette éventualité a été portée à la connaissance de la délégation yougo-slave.

Le plébiscite du Schlesvig aura lieu le 19 février

Copenhague, 16 janvier. — Le vote dans la première zone soumise au plébiscite vient d'être définitivement fixé au 19 février.

A la manière de Scapa-Flow

Les Allemands incendient les casernes de Thorn !

Varsovie, 16 janvier. — Les soldats allemands ont mis le feu aux casernes de Thorn. Les Allemands doivent céder la forteresse lundi prochain au général Heller et aux troupes polonaises.

Les troupes allemandes évacuent la Silésie

Berlin, 16 janvier. — Les troupes allemandes ont commencé le 14 janvier l'évacuation de la Silésie.

La commission navale interalliée est partie pour l'Allemagne

Portsmouth, 16 janvier. — La commission navale interalliée est partie aujourd'hui pour l'Allemagne, à bord du cuirassé « Malaya ».

Tout l'Orient en effervescence

L'Angleterre s'inquiète et provoque une grande conférence à Paris

Londres, 16 janvier. — La situation en Orient provoque en ce moment dans les milieux officiels britanniques les inquiétudes les plus vives. Le gouvernement se rend parfaitement compte que depuis les victoires bolchevistes le péril rouge est beaucoup plus grand aujourd'hui pour la civilisation qu'il ne le fut jamais, et qu'il faut à tout prix l'empêcher de se propager hors de la Russie.

M. Winston Churchill, ministre de la guerre, et M. Walter Long, premier lord de l'Amirauté, ont été convoqués à Paris et sont partis précipitamment hier soir. Cela semble indiquer que l'anxiété du gouvernement britannique est partagée par tous les alliés et que la nécessité de mesures énergiques est prise en considération par la Conférence. La situation se résume ainsi :

En Russie, Koltchak est complètement battu et les seules forces sur lesquelles on puisse compter en Extrême-Orient se composent d'une division japonaise, qui est absolument insuffisante pour repousser une forte attaque des bolchevikks de cette région, où l'on sait que le Japon n'est pas disposé à envoyer de gros effectifs.

Le Caucase est en danger. Les bolcheviks sont près de la frontière persane; ils enrôlent de nouvelles recrues parmi les prisonniers de guerre qui se trouvent dans le Turkestan. Leur nombre s'élève déjà à 37,000. Les Turcs se joignent à eux.

D'autre part, non seulement la France éprouve de sérieuses difficultés en Syrie, mais il règne aux Indes, en Mésopotamie, en Palestine et en Egypte une très vive agitation qui, si l'incendie s'allumait ailleurs, prendrait aussitôt de graves proportions.

En somme, d'après ce que l'on déclare ici au ministère des affaires étrangères, il se peut qu'au cours des tout prochains mois on ait à faire face dans le Levant et en Asie à un nouveau et très grave danger :

« La situation y est telle, dit-on, que nous devons nous préparer à toute éventualité de façon à ne pas être pris au dépourvu comme en 1914. Tout porte à croire, en effet, que nous sommes menacés d'un formidable soulèvement qui nécessitera un vaste déplacement de forces militaires. »

Bref, ce qu'on appréhende ici, c'est l'explosion d'une guerre sainte généralisée, qui dresserait brusquement contre les puissances européennes et plus particulièrement contre l'Angleterre, tous les éléments musulmans de l'Inde, de l'Afghanistan, de la Perse et de l'Asie Mineure, depuis longtemps déjà travaillés par la propagande bolcheviste et auxquels ne tarderaient pas à se joindre les mahométans de l'Afrique du Nord. On comprend dans ces conditions toute l'importance de la Conférence interalliée qui va se tenir à Paris.

Denikine ne renonce pas à la lutte

Londres, 16 janvier. — Le général Denikine, interviewé par un correspondant anglais, réitère sa détermination de continuer de combattre et de résister de toutes ses forces. Il attribue ses revers aux énormes masses de troupes que les bolcheviks ont pu détourner d'autres fronts et concentrer contre lui.

Koltchak capturé par les bolcheviks (?)

Dorpat, 16 janvier. — Les délégués bolchevistes dans cette ville auraient reçu un message assurant que l'amiral Koltchak et son état-major auraient été capturés par les armées rouges. D'autre part, les derniers renseignements reçus d'Irkoutsk indiquent qu'on ignore ce qu'est devenu l'amiral.

Nouvelles rencontres entre Cosaques et Tchèques

Kharbine, 13 janvier (retardée). — Après un combat dans lequel les troupes de Menen Semenoff ont eu une vingtaine de tués, les Tchèques, prétendant agir selon les instructions du général Janin, ont occupé la gare et la ville de Verkhne-Udinsk. Les Tchèques se concentrent avant de continuer l'évacuation par Chita, où de nouveaux combats sont probables si les Japonais n'interviennent pas.

Semenoff a déclaré que les Tchèques agissaient dans l'intérêt des socialistes révolutionnaires. Un incident s'est produit entre des Tchèques et un officier japonais qui a été blessé.

Les Etats-Unis veulent aider la Pologne à repousser les bolcheviks

Washington, 16 janvier. — M. Baker, ministre de la guerre, a demandé au département d'Etat de donner les excédents de fournitures militaires américaines actuellement en Europe à la Pologne, pour aider celle-ci à repousser les bolcheviks. Il a ajouté :

« Les alliés songent à participer au mouvement et à aider les Polonais. »

Le général Bliss, de la délégation américaine de la paix à Paris, déclare que « si la Pologne ne réussissait pas à résister aux bolcheviks, la reprise de la guerre en Europe ne serait pas improbable ».

Le général a affirmé la nécessité d'une aide financière immédiate des Etats-Unis à la Pologne, tandis que l'Angleterre, la France et les autres alliés lui fourniraient le matériel de guerre lui permettant de faire face à l'offensive bolcheviste, car, faute de cette aide, il est peu probable que la Pologne puisse résister.

LE NAUFRAGE DE L'"AFRIQUE"

Les rescapés racontent le drame

La Rochelle, 15 janvier (de notre correspondant particulier). — J'ai pu joindre le lieutenant Jean Thibaud, qui habite à Bordeaux, 61, rue Saint-Sernin, au moment où il entrait à l'inscription maritime pour faire sa déposition. Ce brave officier, qui marche avec des béquilles, car il a une entorse au pied, a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

« Il n'y a pas eu d'avarie de machine. Mais le bateau faisait eau parce que le parquet avait été « soulagé » par la violence de l'eau. Les chaudières ont été éteintes à tribord. Nous avons essayé de virer de bord, mais cela a été impossible. Nous avons demandé du secours et le « Ceylan » est venu. Nous nous sommes tenus en communication avec lui jusqu'au dimanche, quinze heures un quart. Dimanche soir, la situation s'est aggravée, les machines ne marchant plus. Nous avons aperçu le feu de Rochebonne et nous avons été dressés sur le bateau-feu, qui nous a touché de son étrave dans le couvert du panneau 2, vers les troisièmes classes.

» Le commandant Le Du est resté sur le bateau et a coulé avec lui. Il a gardé son calme jusqu'au bout et a commandé la manœuvre. On a amené toutes les embarcations que l'on a pu. Je me suis sauvé sur le dernier canot et le bateau a coulé. Nous avons atterri au Goulet, près Saint-Vincent-Dujars et avons été accueillis d'une façon remarquable par les gardiens de M. Blanpin de Saint-Marc. Nous avions mis le cap sur la maison de campagne de M. Clemenceau et les gens ont mis à notre disposition tout ce qu'ils avaient. Remerciez-les en notre nom, ainsi que le maire de Saint-Vincent-Dujars. »

M. METAYER, SEUL PASSAGER CIVIL RESCAPE, RACONTE LE NAUFRAGE

Dès son arrivée à Bordeaux, M. Georges Métayer, le seul passager civil rescapé du paquebot « Afrique », qui faisait la traversée en 3e classe, et qui a vécu dès le début des heures tragiques avec le personnel de l'équipage, particulièrement avec celui des machines, a fait le récit suivant :

L'« Afrique » avait dû relâcher au Verdon, non par suite d'une avarie, mais en raison de la violence de la tempête, que le pilote de haute mer refusait d'affronter. Cependant, dès ce moment-là, il y avait de l'eau dans les cales et les crépines d'évacuation fonctionnaient fort mal, aux dires du personnel. Samedi matin, le temps paraissant plus calme, l'« Afrique » prenait la mer. Je ne tardais pas à remarquer que la « gîte » du navire, qui se trouvait à babord, était passée à tribord, ce qui ne pouvait se produire que par suite de l'abondance de l'eau dans les cales. Nos cabines étaient d'ailleurs mal protégées contre les coups de mer. Nos hublots prenaient constamment l'eau, et il fallut même faire appeler un autre ouvrier, qui vint les garnir de caoutchouc. Des chauffeurs m'affirmèrent à ce moment-là que l'eau faisait gondoler les plaques de tôle de la chaufferie.

» Vers dix heures, le mécanicien-chef monta voir le commandant, lui déclarant que la machine de tribord ne marchait plus et que celle de babord était réduite au tiers de sa vitesse. L'« Afrique » continua donc à avancer lentement et à prendre le large. Mais, la situation devenait d'heure en heure plus critique, en raison surtout du tangage auquel était soumis le navire.

» Devant le danger qui menaçait le paquebot, le commandant fit lancer des appels radiotélégraphiques et, dimanche, le « Ceylan » apparut à l'horizon. Sa vue suffit à calmer les inquiétudes de quelques passagers. La plupart, d'ailleurs, ne semblaient pas se rendre compte de la gravité de la situation. La machinerie faiblissait de plus en plus. L'« Afrique » fut drossé vers la côte charentaise et, à 8 heures du soir, alors que l'eau avait noyé les foyers, que la lumière électrique était éteinte partout, l'infortuné paquebot alla donner sur le feu des Roches-Bonnes où, par trois fois, il talonna durement. La « gîte » augmentait rapidement à tribord et atteignait bientôt 45 degrés. Le commandant ordonna aussitôt la mise à l'eau des embarcations de sauvetage, mais les passagers, qui semblaient toujours ne pas se rendre compte du sort qui les attendait, refusèrent d'y prendre place, déclarant pour la majorité se sentir davantage en sécurité à bord du navire malgré sa situation critique.

» Aucune espèce de panique ne se produisit et c'est volontairement que les malheureuses victimes n'abandonnèrent pas le paquebot. Seuls, des Sénégalais, entassés dans un coin du pont, geignaient en rompant dans leurs mains des « gris-gris » et en faisant des prières. Des missionnaires priaient aussi. Cependant, l'avais pris place dans un canot avec plusieurs hommes de l'équipage; pendant plus d'une heure, nous ne pûmes nous éloigner de l'« Afrique », qui penchait effroyablement et dont le roulis nous rejetait un peu au large. Nous eûmes le bonheur, peu après nous être éloignés du navire, de repêcher plusieurs membres de l'équipage, dont le capitaine en second Corée et le lieutenant Thibaut. Quant au commandant Le Du, il resta jusqu'au bout sur la passerelle et fit tout son devoir, de même que le radio-télégraphiste, un jeune homme de vingt-trois ans, qui, pendant vingt-quatre heures, resta le récepteur aux oreilles, lançant et recevant des messages. Je suis persuadé que si les passagers n'avaient pas refusé de sauter dans les embarcations, un grand nombre d'entre eux auraient pu être sauvés. Pour moi, c'est un souvenir angoissant qui me poursuit depuis la nuit tragique que celui de ces femmes et de ces enfants que nous avons dû laisser périr et que nous avons quittés les larmes aux yeux. »

LE PREFET MARITIME DE ROCHEFORT PRECISE LES CAUSES DE LA CATASTROPHE

La Rochelle, 16 janvier. — L'amiral Jaurès, préfet maritime de Rochefort, interviewé, a donné son avis sur les causes de la catastrophe :

« La tempête, uniquement la tempête, a-t-il déclaré à cet égard. On a dit que l'« Afrique » était parti de Bordeaux-ville en mauvais état. C'est inexact. On a prétendu aussi qu'il y avait eu une première avarie de machine avant de sortir de la Gironde. Je n'ai encore pu contrôler ce fait, mais c'est possible, car je sais qu'il a fait une assez longue escale à Pauillac. De toute façon, il n'est pas douteux que s'il s'est engagé en mer, c'est que le commandant s'était rendu compte que tout fonctionnait normalement avant de donner l'ordre de départ. Sans qu'il m'ait été encore possible de recueillir certaines précisions de détail, je suis à peu près certain que la catastrophe s'est produite dans les conditions que voici :

» Battu par la mer avec une violence qu'on ne peut imaginer, certaines tôles de la coque du bateau ont commencé à céder, et bientôt l'une des machines a eu son foyer noyé. La voie d'eau devenant plus grave, le deuxième feu a été éteint à son tour. Enfin, dimanche vers midi, le capitaine Le Du signala par radio que l'eau gagnait sa dynamo et que les lumières s'éteignaient à bord. Ce fut le dernier sans-fil qu'il envoya. Vous comprenez que, dans ces conditions, dès que le paquebot toucha les Roches, il fut perdu. Je connaissais beaucoup le capitaine Le Du. Il était même de mes amis. Et je sais qu'il a fait l'impossible pour éviter la catastrophe. Excellent marin, navigateur consommé, homme de sang-froid et de courage, lui seul pouvait sauver son bateau si cela avait été possible. »

LES OBSEQUES DES VICTIMES

Les Sables-d'Olonne, 15 janvier. — Aujourd'hui ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les obsèques publiques se sept victimes du naufrage de l'« Afrique ». MM. Gola, sous-préfet, et Poiraud, maire des Sables, ont pris la parole, saluant les dépouilles des naufragés.

La Rochelle, 16 janvier. — Les obsèques des victimes de l'« Afrique » auront lieu samedi, à quinze heures, au cimetière de La Rossignolette. Les familles Olliveau et Bigot ont réclamé les corps de leur parent. Aucun cadavre n'a été amené à La Pallice, et les dispositions sont prises pour que les noms soient communiqués, pour le cas où l'on en trouverait. Tous les cadavres trouvés en mer seront conduits à La Pallice.

LES VICTIMES IDENTIFIEES

Les Sables-d'Olonne, 15 janvier. — On a pu identifier les victimes suivantes :

Mme Walkes, passagère de 3e classe; Mme Canadell, passagère de 3e classe; M. Louis Assemat, passager de 1re classe, dont le corps a été recueilli à La Pallice; M. Maury Denis (soldat), entrepont; M. Fernand Marsan, élève mécanicien.

On a également recueilli aux Sables-d'Olonne le corps d'un missionnaire, qui n'a pu encore être identifié.

ENCORE DES CADAVRES

Sables-d'Olonne, 15 janvier. — Quatre bateaux des Sables viennent de rentrer au port, ayant à bord chacun un cadavre : « Able », patron Lebrun : un homme; les « Iris », patron Thomas : une femme; « Kitan », patron Jezequel : une femme; « Philippe-Pilia », patron Légé : un homme noir.

Ceci porte à onze le nombre des cadavres recueillis par les pêcheurs sablais.

Les obsèques des sept victimes précédentes ont eu lieu jeudi à quinze heures.

DEBARQUES DU « CEYLAN »

La Rochelle, 15 janvier. — Douze chauffeurs mécaniciens du « Ceylan » ont débarqué, refusant de travailler à bord. Ils ont été convoqués à l'inscription maritime pour être interrogés dans l'enquête qui est ouverte.

LE « CEYLAN » CONTINUE SON VOYAGE

Le paquebot « Ceylan », qui, à la suite de la catastrophe de l'« Afrique », avait dû relâcher à La Pallice, a terminé jeudi soir les réparations des avaries causées par le mauvais temps, et a pu continuer vendredi matin son voyage sur le Brésil et la Plata.

LE COURRIER POUR LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

L'administration des postes et télégraphes nous communique l'avis suivant :

« Le courrier pour la Côte occidentale d'Afrique recueilli entre le 1er et le 9 courant a subi le sort du paquebot « Afrique », à bord duquel il avait été embarqué. »

Est-ce une nouvelle catastrophe ?

ON EST SANS NOUVELLES DU SOUS MARIN « NEREIDE »

Lorient, 15 janvier. — Le sous-marin « Daphné », arrivé aujourd'hui à Lorient, avec de grosses avaries, rapporte que, parti avec le sous-marin « Néréide », de Saint-Nazaire, le 9 janvier, pour rallier Toulon, il a été pris dans le golfe de Gascogne par une mer démontée et a terriblement souffert pendant trois jours et trois nuits. Les compas brisés et les antennes de T. S. F. hors d'usage, il fit demi-tour dans le golfe de Gascogne et réussit, au milieu de dangers constants et par un Océan en furie, à gagner Belle-Ile, puis Lorient.

Le lieutenant de vaisseau Poileu, commandant le « Daphné », a adressé un ordre du jour à son équipage, dans lequel, le félicitant pour sa bonne conduite, il constate que chacun a fait son devoir avec calme, sang-froid et bonne humeur, et remercie tout particulièrement le chef de quart.

L'EQUIPAGE DU « NEREIDE » ETAIT D'UNE QUARANTAINE D'HOMMES

Lorient, 15 janvier. — Le « Daphné » perdit de vue, vers dix heures, le « Néréide ». On croit à bord du sous-marin que le « Néréide » a dû avoir de graves avaries et sa T. S. F. démontée et hors d'usage. On espère qu'il a pu se réfugier dans un port espagnol. La préfecture maritime n'a reçu aucune nouvelle à son sujet.

Le « Néréide » était commandé par le capitaine de corvette Remont, et avait une quarantaine d'hommes d'équipage.

REVUE DE LA PRESSE

LE DEBAT SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE

A mesure que l'on approche du débat ouvert sur l'élection présidentielle, il devient de plus en plus animé. Les journaux n'envisagent que deux candidatures : Clemenceau, Deschanel. De l'outsider possible, du Sadi-Carnot éventuel, il n'est guère question, sauf dans de très rares allusions.

La Victoire (M. Gustave Hervé) :

« Les élections du 16 novembre ont été un véritable plébiscite en faveur de Clemenceau et de la politique du bloc national. Ce serait tout de même fort si, au lendemain de leur désastre électoral, les socialistes de guerre civile et leurs alliés caillautistes parvenaient avec l'aide des partisans du bloc des gauches à envoyer à l'Elysée M. Deschanel ! »

Le Figaro (M. Alfred Capus) :

« Je sais bien que l'on peut être patriote sans soutenir la candidature Clemenceau « perinde ac cadaver ». Je ne suis pas convaincu que Berlin illuminerait, comme l'écrit Gustave Hervé, si l'on nommait M. Deschanel. Il n'en demeure pas moins que les électeurs du Congrès tiennent en leurs mains le renom de la France devant l'étranger. »

L'Ordre Public :

« La coalition qui s'est formée pour la candidature Deschanel est particulièrement immorale. Elle est composée de tous les adversaires du traité de paix. » (Sic.)

L'Echo de Paris (M. Garapon) :

« Les partisans de M. Clemenceau disent comme ils l'ont toujours dit : « C'est sûr ! » Les partisans de M. Deschanel disent, comme ils l'ont toujours dit : « On ne sait pas. » Je ne me permettrai aucun pronostic. »

Le Matin :

« A un ministre venu s'informer au Sénat de l'état d'esprit régnant, un sénateur de Seine-et-Oise, que chacun sait partisan de M. Clemenceau, avouait qu'on aurait de la peine à trouver dans la Haute Assemblée une majorité disposée à porter le président du conseil à l'Elysée. Les députés, eux, pour la plupart nouveaux, espèrent trouver dans le scrutin d'aujourd'hui une indication. Beaucoup d'élus du bloc national redoutent de paraître voter contre un président du conseil qu'ils admirent et restent cependant frappés de l'antagonisme que M. Clemenceau a signalé lui-même entre son caractère et les fonctions de Président de la République. Un élu d'un département du centre promenait, hier, à travers les couloirs du Palais-Bourbon, une formule qui obtint assez de succès : « Nous voterons pour Deschanel en criant vive Clemenceau ! » Aussi les pronostics sont-ils extrêmement contradictoires. »

La Petite République :

« Il n'y aura pas une candidature de gauche opposée à une autre candidature. Il y aura seulement l'opposition de deux conceptions du rôle constitutionnel de la première magistrature de l'Etat. »

**L'Œ

L'« Etat ne doit pas s'ingérer dans les affaires commerciales privées », déclare M. Louis Dubois, ministre du commerce

Paris, 15 janvier. — M. Louis Dubois, ministre du commerce, a installé hier les nouveaux membres de la Chambre de commerce de Paris. Le président, M. Pascalis, a développé devant le ministre l'importance de la tâche, qui sollicite les efforts de tous les commerçants dans l'œuvre de régénération du pays :

« Ce n'est que par un travail intensif et acharné, dit-il, que l'abondance reparaîtra, que le prix de la vie s'abaissera et que la France redeviendra riche et prospère. Ce qu'il faut chanter, c'est moins l'hymne à la production que l'hymne au travail. »

Il a demandé aussi que l'Etat laisse définitivement la liberté aux efforts individuels et aux initiatives privées.

M. Louis Dubois a reconnu que « l'ingérence de l'Etat dans les affaires privées était un mal ». Il a invité les commerçants à collaborer avec le ministre du commerce et aussi avec le gouvernement pour résoudre les difficultés qui paralysent le développement économique, et notamment la crise des transports.

L'augmentation des taxes postales télégraphiques et téléphoniques

Paris, 15 janvier. — Nous avons indiqué récemment les principales augmentations portant sur les taxes postales, télégraphiques et téléphoniques et qui sont comprises dans le projet d'impôts établi par M. Klotz, ministre des finances. Voici quelques renseignements complémentaires :

L'affranchissement des lettres jusqu'à 20 grammes sera, nous l'avons dit, de 25 centimes; de 25 à 50 grammes, la taxe atteindra 40 centimes, et, de 50 à 100 grammes, 60 centimes.

Les échantillons coûteront : 20 centimes jusqu'à 100 grammes; au-dessus, 15 centimes par fraction de 100 grammes.

Les papiers de commerce seront soumis au régime des lettres, sauf les factures, affranchies à 15 centimes.

Le tarif des envois de journaux, routés hors-sac ou non routés, dans les rayons limité ou général reste inchangé.

Nous avons annoncé que les télégrammes seront taxés à raison de 15 centimes le mot. Il y a lieu d'ajouter que les dépêches ne comporteront plus de minimum. Le bénéfice du tarif actuel a été consenti aux télégrammes essentiellement « de presse ».

En ce qui concerne le téléphone, les communications urbaines à Paris et dans les villes de province coûteront 30 centimes. Le prix des communications interurbaines est doublé pour les distances réduites; ainsi, celles qui sont encore taxées 25 centimes vont être portées à 50 centimes, de 40 centimes à 80 centimes, etc. Le tarif des communications à grande distance est augmenté suivant une progression croissante; il dépassera en certains cas le double de la taxe actuelle.

Postes et télégraphes

Paris, 16 janvier. — MM. Duprat, commis au bureau tri-gare, est nommé commis à Condom; Caban, commis à Paris-Central, passe à Toulouse-Central; Joyet, commis à Paris, passe à Limoges; Gaillard, commis à Paris, passe à Agen; Dusaillant, commis à Fécamp, passe à Bordeaux-Central; Labat, commis à Laval, passe à Bordeaux-Central; Saint-Antonin, commis à Paris, passe à Bordeaux-Central; Maucor, commis à Mont-de-Marsan, passe à Morcenx; Périé, commis au bureau tri-gare, est passé à Morcenx; Pujon, commis à Parmiers, passe à Tours; Couzy, commis à Niort, passe au bureau tri-gare du Nord-Ouest; Dupuy, commis à Toulouse, passe à Blois; Gerbaud, agent mécanicien à Neuilly-sur-Seine, passe à Poitiers.

Sont nommés : Commis à Poitiers (T. S. F.), les commis dont les noms suivent : Boulord, de Poitiers; Deleure, de Péronne; Vignal, de Belfort-Principal; Combeau et Chabannes, de Paris; Peyrègne, de Chalon-sur-Saône; Graulière, de Tourcoing.

Baudru, commis à Foix, est nommé contrôleur à Narbonne; Salason, commis à Mende, est nommé contrôleur à Aurillac; Escudié, commis à Agen, est nommé contrôleur à Saint-Affrique; Lannes, commis à Auch, est nommé contrôleur à Aubusson; Nicolas, commis à Creil, passe à Jonzac; Mas, surnuméraire à Commercy, passe à Lézignan; Dutaur, commis à Bordeaux, passe à Libourne; Navarre, commis à Condom, est nommé contrôleur à Nantes; Blansan, commis à Royan, est nommé contrôleur à La Flèche; Roch, commis à Toulouse, est nommé contrôleur au bureau tri-gare; Turban, commis à Toulouse, est nommé contrôleur à Paris; Lapeyrade, commis à Niort, est nommé contrôleur à Rennes; Lacouture, commis à Dax, est nommé contrôleur à Dinan; Bès, commis à Cahors, est nommé contrôleur à Argentan; Bertran, commis à Angoulême, est nommé contrôleur à Pontivy; Surreau, commis à Poitiers, est nommé contrôleur à Caen, R. P.; Chamoux, commis à Chambéry, est nommé contrôleur à Tournan; Ration, commis à Bordeaux, est nommé contrôleur sur place.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 16 janvier. — Sont élevés à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur :

Les généraux de division : Menvielle, commandant la 29e; Pellé, chef de la mission française en Bohême; Massenet-Féraud, commandant la 1re division de cavalerie; Aymerich-Pierron de Mondésir, section de réserve; Mordacq, chef de cabinet du ministre de la guerre : « Titres exceptionnels. A rendu les plus grands services au pays, tant comme commandant d'une division d'armées que comme chef du cabinet militaire du président du conseil, ministre de la guerre; a puissamment contribué, en cette qualité, à préparer la victoire de nos armées. »

Au titre des expéditions lointaines, le général de division Niessel, commandant le 12e C. A., président de la commission de contrôle interalliée, chargée du contrôle de l'évacuation des provinces baltiques par les troupes allemandes.

LA LEGION D'HONNEUR AU TITRE COLONIAL ET AFFAIRES ETRANGERES

Paris, 16 janvier. — Parmi les promotions dans la Légion d'honneur, au titre civil (colonies), nous relevons les suivantes :

Officiers : MM. Garde, commissaire de la République pour les territoires occupés de l'ancien Cameroun; La Filliatre, administrateur en chef des colonies en Afrique occidentale française.

Chevaliers : MM. Luchaire, inspecteur général de l'instruction publique des colonies; Le Faucheur, conseiller à la cour d'appel de l'Afrique occidentale française; Bonnecarère, administrateur en chef de 1re classe en Afrique occidentale; Huber, administrateur de 1re classe des colonies en Afrique occidentale; Siadous, administrateur en chef de 2e classe des colonies en Afrique occidentale française; Tréchot, agent général de la Compagnie française au Haut-Congo; Calcat, administrateur de la Compagnie bordelaise des comptoirs africains; Chesze, administrateur des colonies en Afrique occidentale française; Vernnat, chef du bureau des secrétaires généraux en Afrique équatoriale française; Bertrand, agent des Messageries Maritimes à Saïgon.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

JEUDI 15 JANVIER

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE NONANT-LE-PIN (trot monté), 4,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Mona-Lisa* (L. Boudet), à Mlle M. Neuville; 2e, *Kita* (Demorissi), à M. J. Viai; 3e, *Musette* (Lepelletier), à M. G. Perreau.

Non placés : Otawa (Choisselet), Owen-Pearl (Gitton), Luthenay (Michaux), Moissonneuse (Leroy).

Durée : 1er, 3' 35" 2/5; 2e, 3' 36" 4/5; 3e, 3' 37". *Mona-Lisa* (Guillaume-Tell et Doodica) est entraînée par Neuville.

PRIX DE NIORT (trot attelé), 4,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Quarin-Worthy* (Bakker), à M. A. Thonney; 2e, *Quémandeuse* (Th. Monsieur), à M. J. Cabrol; 3e, *Quartier-Général* (E. Picard), à M. Cavey aîné.

Non placés : Miss-Querroy (Marty), Qualifat (Tardivon), Queen (Verzeele), Quitte-ou-Double (Lemoine).

Durée : 1er, 4' 12"; 2e, 4' 12" 1/5; 3e, 4' 17".

Quarin-Worthy (Fred-Leyburn et Janey-Worthy) est entraînée par Bakker.

PRIX DE BOSC RENOULT (trot attelé), 4,000 francs, 2,800 mètres. — 1er, *Ornano* (Vitet), à M. J. Dallain; 2e, *Musette* (Lepelletier), à M. G. Perreau; 3e, *May-Rose-Leyburn* (E. Tamberl), à M. C. Rousseau.

Non placés : Ourida (Bakker), Omessa (L. Jollet).

Durée : 1er, 4' 51" 3/5; 2e, 4' 53"; 3e, 4' 59" 1/5. *Ornano* (Guesteur et Grâce-de-Wilkes) est entraîné par Vitet.

PRIX DE FONTAINE HENRY (trot monté), 8,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Quintilien* (Lintant), à M. Olry Roderer; 2e, *Prophète* (E. Marie), à M. A. Viel; 3e, *Pepita-II* (L. Denis), à M. P. Bourras.

Non placés : Quêteuse (H) (Verzeele), Quêteuse (J) (Montécote), Père-Léon (Chudde), Petit-Mafire (L. Dufour), Quenouille (M. A. Forcinal), Poppée (A. Tamberl), Quarantaine (Rilaud).

Durée : 1er, 4' 30" 4/5; 2e, 4' 33" 2/5; 3e, 4' 35". *Quintilien* (Bémécourt et Jouvencelle) est entraîné par Déjean.

PRIX DE BORDEAUX (trot attelé), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Gloire* (M. A. de Wazières), à M. C. de Wazières; 2e, *Pour-la-Patrie* (Bakker), à M. R. Launois; 3e, *Petite-Sœur* (E. Lemoine), à l'Elevage de la Vallée.

Non placés : Pentecôte (Prosper), Porte-Dorée (M. P. Viel), Pavane (Dessause), Orientale (L. Denis).

Durée : 1er, 4' 46"; 2e, 4' 47" 4/5; 3e, 4' 49" 3/5. *Gloire* (Hélios et Guerrière) est entraînée par son propriétaire.

PRIX DE NEUBOURG (trot attelé), 6,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, *Iroquois* (Cadichon), à M. Essartial; 2e, *Navirin* (L. Potier), à M. Hinaux; 3e, *Kaolin* (Prosper), au docteur Fouroade.

Non placés : Joie (Bégudin), Bruyère (A. Sourroubille), Jarcy (Labonne), Jacques (Michaux), Jouvence (Tardivon), Javotte (Isabel).

Durée : 1er, 4' 45"; 2e, 4' 45" 2/5; 3e, 4' 47" 2/5. *Iroquois* (Trinqueur ou Kalinia et Hélène-Leyburn) est entraîné par Cadichon.

CHEVAUX		Pesage	Mut. 10 fr.	Mut. 5 fr.
Mona-Lisa	G	18 »	13 »	
	P	16 50	10 50	
Kita	P	58 50	24 50	
Quarin-Worthy	G	45 »	24 »	
	P	24 50	14 50	
Quémandeuse	P	34 50	16 »	
Ornano	G	30 »	23 »	
	P	17 »	12 50	
Musette	P	24 50	14 »	
Quintilien	G	16 50	7 50	
	P	12 50	6 50	
Prophète	P	15 »	8 »	
Pépita-II	P	23 50	13 »	
Gloire	G	47 50	18 »	
	P	19 »	8 50	
Pour-la-Patrie	P	19 »	11 50	
Iroquois	G	140 »	118 »	
	P	28 »	26 50	
Navirin	P	28 50	12 »	
Kaolin	P	22 »	11 »	

Courses à Nice

JEUDI 15 JANVIER

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DES LAURIERS (steeple-chase, à réclamer), 4,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Le-Sceptre* (W. Mitchell), à M. Camille Blanc; 2e, *Bombarde-II* (Thibault), à Mlle Guilmot; 3e, *Soissons* (L. Bara), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Ingouville (Barré), Agonie-Boche (J.-B. Moreau), tombée, Hermintte (R. Head), tombée.

Gagné de dix longueurs; le troisième à huit longueurs.

Le-Sceptre (Chulo et Mme-de-Maintenon) est entraîné par W. Cunnington.

PRIX DES ALPES-MARITIMES (course de haies), 5,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Croix-de-Guerre-III* (R. Head), au baron R. de Rothschild; 2e, *Imaginaire* (L. Bara), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Landman* (W. Head), à M. Charles Liénart.

Non placés : La-Bière (Zambelli), Zepellinade (Sixton).

Gagné de deux longueurs; le troisième à dix longueurs.

Croix-de-Guerre-II (Mordant et Toison-d'Or) est entraînée par Ruddock.

PRIX DU PRINCE DE MONACO (course de haies, handicap), 10,000 fr. 3,000 mètres

1. **La-Dame-Blanche** (Ed. Haës), à M. Camille Blanc.
2. **Princesse-Mafalda** (Pd. Thibault), à M. Herbert Ewin.
3. **La-Couleuvre** (L. Morin), à M. H. Bandon.
4. **Gamaches** (G. Mitchell), à M. E. Morgan.

Non placés : Biskra (W. Mitchell), Galgala (R. Sauval), Heliogabalus (L. Bara), Pochade (Petit), Philhellène (Barré).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une demi-longueur; le quatrième à une encolure.

La-Dame-Blanche (Prestige et Jealousy) est entraînée par W. Cunnington.

PRIX MASSENA (steeple-chase), 5,000 fr., 4,000 mètres. — 1er, *Marmouset*, à M. G. de Wattinne; 2e, *L'Incomparable* (L. Bara), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Ultimatum* (P. Thibault), à Mlle L. Guilmot.

Non placés : King's-Cross (W. Head), Qui-Y-Pense (Petit).

Gagné de dix longueurs; le troisième à une courte tête.

Marmouset (Marajax et Medlicot) est entraîné par W. Flatman.

CHEVAUX		Mut. unifié 5 fr.
Le-Sceptre	G	9 50
	P	7 50
Bombarde-II	P	8 50
Croix-de-Guerre	G	18 50
	P	8 50
Imaginaire	P	7 50
La-Dame-Blanche	G	17 »
	P	8 50
Princesse-Mafalda	P	11 »
La-Couleuvre	P	29 »
Marmouset	G	10 50
	P	11 »
L'Incomparable	P	23 50

RUGBY (matches officiels)

CHAMPIONNAT SCOLAIRE

A PAU. — **Coquelicots du lycée de Pau battent « Edelweiss » du collège d'Oloron par 14 points (4 essais, un but) à zéro.**

CARCASSONNE. — En match comptant pour le championnat du Languedoc, le Lycée de Carcassonne a battu l'Ecole de commerce de Narbonne par 3 points (1 essai) à zéro.

AUCH. — La Normalienne d'Auch a battu le Lycée de Tarbes par 23 points à zéro.

CHAMPIONNAT MILITAIRE

CARCASSONNE. — Le 502e d'artillerie d'assaut (Béziers) a battu le 3e d'artillerie (Carcassonne) par 25 points (7 essais, 2 buts) à 3 points (1 essai). Excellent arbitrage de M. Bonnaure.

ANGOULEME. — L'équipe du 50e d'infanterie, de Périgueux, bat le 11e d'artillerie lourde d'Angoulême par 6 points à 3.

MONTAUBAN. — Le 11e d'infanterie a battu le 16e dragons par 19 points à zéro.

BRIVE. — Le 126e d'infanterie a battu le 52e d'artillerie par 28 points à zéro.

FOOTBALL ASSOCIATION

CHAMPIONNATS DE LA LIGUE DU SUD-OUEST

Contrairement à ce qui a été annoncé, et afin de ne pas bouleverser tout le calendrier de ses championnats, la Ligue a décidé de ne rien changer aux dates des matches fixés aux 8, 15 et 22 février. Seules les rencontres du 18 janvier sont reportées au 25 janvier, et celles du 25 janvier au 29 février.

BOXE

Londres, 16 janvier. — Hier soir, au Holborn-Stadium, Journée (Français) bat Tom-Berry (Anglais), qui abandonne au onzième round.

Le match Carpentier-Dempsey

New-York, 15 janvier. — M. William Fox, directeur de la grande Compagnie de films cinématographiques portant son nom, qui avait récemment offert une bourse de 350,000 dollars, plus de 35 % des profits au gagnant et 15 % au perdant, pour que le match Carpentier-Dempsey ait lieu en Amérique, a maintenant relevé son offre à 550,000 dollars, plus de la moitié des profits, la seconde moitié allant à la Croix-Rouge. (550,000 dollars représentent plus de 5 millions 500,000 fr. au taux actuel du change.) — (S. sp. de la « Chicago Tribune ».)

Gala d'escrime

Jeudi soir a eu lieu, dans la salle des Bouffes, un gala d'escrime qui s'est déroulé devant un public élégant qui a vivement goûté les finesses du noble jeu des armes. Il est à souhaiter que cette soirée soit suivie d'une foule d'autres aussi bien organisées, car les Bordelais, friands de sport sincère, répondront certainement à l'appel des organisateurs.

Cinq matches de fleuret, en deux reprises de cinq minutes, ont été disputés.

1er match. — M. Guérin est vainqueur de M. Espalieu par 8 touches à 14.

2e match. — M. Labauit est vainqueur de M. Monier par 13 touches à 16.

3e match. — M. Testas est vainqueur de M. Arnaud par 6 touches à 12. Les deux maîtres font un assaut extrêmement rapide. L'excellent fleurettiste bordelais, plus souple et plus vif, garde l'avantage de bout en bout.

4e match. — M. Brunet est vainqueur de M. Tabarid par 5 touches à 7.

5e match. — M. Mothe et M. Bézian font match nul, avec 10 touches chacun.

Match à l'épée (à la pointe d'arrêt). — M. Huguet est vainqueur de M. Arnaud par 8 touches à 15.

Les délicates fonctions de président du jury étaient assumées par M. Buhan.

Un intermède artistique permit d'applaudir M. Espiracq, la remarquable basse de l'Opéra-Comique; Mlle Landrel, l'exquise chanteuse bordelaise, et un couple de danseurs, les Robert-Solans, dont le numéro, parfaitement réglé, obtiendra un gros succès au music-hall.

Après la soirée, un champagne d'honneur a réuni les tireurs, les champions des diverses salles, la presse et les dévoués organisateurs de cette belle fête sportive, les professeurs Lurbe et Lorient.

R. P.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

16 JANVIER 1919

A la suite de la conférence tenue à Trèves entre le maréchal Foch et les délégués allemands, l'armistice a été prolongé jusqu'au 17 février.

La ville de Médine a capitulé et s'est rendue à Hussein, roi du Hedjaz.

Nécrologie

Nous apprenons la mort, à l'âge de cinquante et un ans, de M. Albert Uhry, secrétaire du Consistoire israélite de la Gironde et du 8e Bureau de bienfaisance de Bordeaux.

Publiciste, poète délicat, administrateur actif et laborieux, homme privé obligeant et affable, M. Albert Uhry fut le collaborateur de la « Gironde illustrée », de la « Vie bordelaise » et de diverses autres publications. Il sera vivement regretté de tous ceux qui le connaissaient.

Inscription maritime

Paris, 15 janvier. — M. Antraygues, administrateur de 1re classe, chef du quartier de Philippeville, est nommé chef du secrétariat du directeur de l'inscription maritime au Havre, en remplacement de M. l'administrateur de 1re classe George, nommé chef du quartier de Bordeaux.

M. George rallière Bordeaux après l'arrivée de son remplaçant au Havre.

Puériculture

On nous prie de rappeler que l'ouverture de l'annexe de l'Ecole de puériculture du docteur Cadenaule aura lieu à la Crèche de la Bastide, 75, rue Montméjan, samedi 17 courant, à quinze heures.

Assailli et dévalisé sur le cours d'Albret

Un médecin de notre ville, M. X..., passant jeudi soir cours d'Albret, fut abordé brusquement par un rôdeur qui, brandissant un couteau, lui réclama l'argent qu'il avait dans ses poches.

Voyant que le malfaiteur était d'humeur à mettre sa menace à exécution, et ayant constaté, d'autre part, que personne ne viendrait à son aide s'il criait, — car le cin qui lui donnât encore une bague qu'il a remettre à son redoutable interlocuteur son porte-billet contenant une « coupure » de 20 francs et sa carte d'identité.

Non satisfait, le bandit exigea du médecin qu'il lui donne encore une bague qu'il avait au doigt, son pardessus et sa cravate. M. X..., terrorisé, obéit; après quoi, l'audacieux agresseur détala dans la nuit obscure.

Lasse de vivre

Mme Joséphine Arassy, demeurant rue de Bègles, voulant en finir avec l'existence, alluma un réchaud dans sa chambre, ferma le mieux qu'elle put les issues de l'appartement, puis s'étendit sur son lit.

La pauvre femme a été retrouvée morte, jeudi. Un médecin a constaté le décès.

On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

Singulier accident

Le soldat Jean Prineau, casernè allée de Boutaut, se trouvait dans un établissement jeudi soir, quand, par suite d'un faux mouvement, il laissa tomber un revolver qu'il avait dans sa poche. Le coup partit, et la balle atteignit le militaire au coude droit.

Après pansement, Prineau a été accompagné à la place.

A l'assaut d'un débit

Six marins hollandais ayant bu force consommations, se prenaient de querelle jeudi soir dans le débit de boissons tenu, rue Saint-Remi, par M. Laurent Limour; ils brisèrent verres, bouteilles et même une glace.

Le débitant parvint à les faire sortir de son établissement. Furieux, les pochards brisèrent deux carreaux de vitre de la devanture; un des éclats de verre blessa légèrement à la tête M. Limour. Ce dernier étant parvenu à fermer son débit, la bande voulut en forcer la porte. Ce que voyant, le tenancier, pour effrayer les marins, tira en l'air plusieurs coups de revolver. Les perturbateurs décampèrent d'autant plus vite qu'ils aperçurent des agents qui accouraient, au pas gymnastique, attirés par le bruit des détonations.

La journée des voleurs

Dans un entrepôt du ravitaillement, cours du Médoc, on a dérobé 60 kilos de viande et 40 kilos de beurre.

— Des inconnus, entrés chez MM. de Vial et fils, 10, avenue de Boutaut, y ont fait main-basse sur six caisses renfermant chacune douze bouteilles de cognac. Le montant du vol s'élève à environ 900 fr.

— Une charrette à bras appartenant à M. Gaston Comte, entrepreneur, qui avait été laissée dans un chantier de la rue du Jardin-Public, a été emmenée on ne sait par qui.

— Entrés à l'aide d'effraction dans un entrepôt de denrées alimentaires cours de la Martinique, 70, des malfaiteurs y ont pris divers articles.

— Plusieurs inconnus se sont introduits dans une chapelle située au fond d'une cour (propriété de la famille Bérard), 9, cours d'Alsace-Lorraine, y ont volé une quarantaine de chaises et plusieurs livres de valeur.

— Du linge mis à sécher sur une corde par Mme Fernande Bordier, 57, rue Langlois, a été enlevé par un hardi filou.

— Nous avions signalé que des malfaiteurs s'étaient introduits dans l'usine de la Société la Source, rue Quintin, et avaient soustrait diverses denrées, notamment du sucre. Les écumeurs, encouragés par ce premier succès, tentèrent d'opérer encore dans le même local. Mais la concierge qui veillait les mit en fuite en tirant dans la direction plusieurs coups de revolver. S'ils étaient venus pour prendre des pruneaux, ils ne s'attendaient assurément pas à ceux que leur envoya le vigilant concierge.

Petite Chronique

PERDU par encaisseur, pendant marché bestiaux lundi dernier, somme importante. Rapporter Inspecteur marché bestiaux. — Bonne récompense.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

OUVRIERS TONNELIERS. — Réunion samedi 17 janvier, à quatorze heures trente, Bourse du travail.

CHAMBRE SYNDICALE DES PATRONS SELLIERS, BOURRELIERS, HARNACHEURS. — Tous les membres syndiqués sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 18, à neuf heures et demie, au siège social, 52, cours Victor-Hugo.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DE DROIT. — Le cours public de M. Benzacar n'aura pas lieu samedi prochain 17 courant. Il est reporté au samedi suivant, 24 courant. Le professeur étudiera : « Les reprises et la créance de la France contre l'Allemagne. »

FACULTE DES LETTRES. — Cours de littérature italienne. Professeur, M. Renaudet. Leçon du samedi 17 janvier, à quatre heures : Machiavel, la Vie intellectuelle à Florence sous Laurent de Médicis.

Cours d'histoire de l'art. Professeur, M. Courby. Leçon du samedi 17 janvier, à cinq heures et demie : les grands Sanctuaires de la Grèce : Delphes (suite).

ANCIENS MILITAIRES

ANCIENS DU 344e. — Assemblée générale dimanche 18 janvier, à 14 h. 30, à l'Athénée : adhésions reçues à partir de 14 heures.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Ce soir, à 8 h. 15, gala du « Barbier de Séville ».

Samedi, « Faust », dont le succès grandit de plus en plus depuis que la direction du Grand-Théâtre en a modernisé la mise en scène et que l'admirable chef-d'œuvre de Gounod a retrouvé dans un cadre nouveau et une interprétation musicale soignée un regain de jeunesse.

L'interprétation de samedi soir sera confiée à M. Fernand Lemaire, Mlle Nadiany, MM. Lasserre, Barreau, Mlle Trèps, etc.

« La Nuit de Walpurgis », avec ses effets lumineux fantastiques et ses exquises ballerines, obtiendra le triomphal succès des autres soirs. Mady Pierozzi sera l'étoile brillante de cette nuit féerique.

Dimanche, en matinée, « Salammbô », avec Mlle Marcelle Demougeot; M. Robert Lassalle, Mazens, Lasderge, etc.

Dimanche soir, « Carmen ».

APOLLO

Samedi, « la Belle Hélène », interprétée par André Chambon, Mlle Maud Deloor et tous les artistes. Tout Bordeaux voudra entendre la partition d'Offenbach, une des plus belles œuvres du répertoire. Dimanche, matinée de gala, « Rip », avec F. Caruso, Lucy Raymond. Dimanche et lundi, deux soirées, « Susie ou la Petite Millardaire ». Mardi, première de « le Cœur et la Main ». On loue au hall de l'Apollo. Téléphone 31-17.

BOUFFES

Samedi, dimanche et lundi, quatre représentations du désopilant vaudeville « Amour et Cinéma », avec les artistes du Théâtre Déjazet, de Paris, pour la première fois en tournée. Trois heures de fou rire, avec le spectacle le plus gai de la saison. Dimanche, matinée. Jeudi 22, « Souris d'Hôtel » (création pour la tournée Charles Baret).

TRIANON

Tous les soirs, le grand succès de fou-rire « Vous n'avez rien à déclarer », le célèbre vaudeville de Hennequin et Véber, avec une brillante interprétation : Mmes Cécile Darclée, Diélia, Darthel, Luce Val, Dalbray; MM. Dorival, Tavola, Wattel, Guise, Raymond, Millous, etc. — Samedi et dimanche, matinées à deux heures et demie. Location ouverte de deux heures à six heures. Samedi et dimanche, de dix à douze heures et de trois à six heures. Téléphone 47-16.

ALHAMBRA

M. Joyeux, dont la délicieuse « Pérette » remporta dernièrement un si grand succès, et M. R. Valmy, auteur connu et aimé du public, viennent de nous donner une charmante opérette, « Carmencilla », qui est jouée cette semaine, et dont la première a remporté le plus grand succès.

Au cinéma, en supplément au programme : match Carpentier-Closkey.

SCALA

Le personnage de Mme Phidias, femme de Phi-Phi, est délicieusement incarné par Mlle Marie-Thérèse Berka, comédienne charmante et chanteuse accomplie. Mlle de Nizo est, à ses côtés, une attirante Aspasie. Le reste de l'interprétation est également excellent. Location sans frais.

ALCAZAR

Samedi 17 et dimanche 18 janvier, « Mignon », avec toute la troupe. Deux tableaux à succès : « Le Château de Golwoff » et « Les Iles sanguinaires. »

THEATRE-FRANÇAIS

Cette semaine, la direction nous présente un programme remarquable avec : « Fulvio », équilibriste vraiment impressionnant, et les « Alonas », acrobates mondains. La partie cinéma nous montre dans une mise en scène grandiose : « Marthe » comédie dramatique en cinq actes, l'œuvre célèbre de Kistemaekers, où le sentiment et la passion sont traduits en émouvantes scènes goûtées et applaudies de tous; Charlot, dans « Charlot ne s'en fait pas », déchaîne toujours le rire. Très gros succès.

Tous les jours, matinée (à demi-tarif) et soirée. Location sans frais. Téléphone : 17-35.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi : la Lanterne Rouge, Par Amour, Inède.

ETOILE ARTISTIQUE BORDELAISE

Samedi 17 janvier, à 21 h. 30, bal annuel. Villa Grisch, rue de Marseille, 72.

LA BONBONNIERE (ex-Aquitaine)

« Cupidon veille », « Triangle jaune » (épis.).

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours : « Le Préjugé », délicieuse comédie, avec J. Caprice. Lundi, « Maciste athlète ».

VERITABLES CREATIONS de l'art capillaire, les Postiches des Salons de Beauté COMEDIA (mon J. Daver) transforment merveilleusement la coiffure.

SPECTACLES du 16 janvier

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Le Barbier de Séville.

APOLLO. — 8 h. 30 : La Belle Hélène.

BOUFFES. — 8 h. 30 : Amour et Cinéma.

TRIANON. — 8 h. 30 : Vous n'avez rien à déclarer ?

SCALA. — 8 h. 30 : Phi-Phi.

ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Carmencilla, opérette.

ALCAZAR. — 8 h. 30 : Mignon.

ALHAMBRA-DANCING. — Vendredi et samedi, à 8 h. 30, grand bal.

SKATING-PALACE : Patinage et Bal, à 8 h. 30.

MESDAMES, avant de commander un postiche, faites une visite chez Henry, 46, Chapeau-Rouge. Téléphone 1,071.

GARPENT-ER fût vainqueur avec ses poings de fer Oui, mais il avait bu du Quinquina POKER.

ÉTAT CIVIL

DECES du 15 janvier

André Gravey 19 ans, rue Camille-Godard, 166. Georges Douau, 48 ans, rue de Pessac, 207. Clotilde Mac, 53 ans, rue des Petits-Capérans, 2. Etienne Geble, 61 ans, rue Dieu, 10. Joseph Marès, 67 ans, rue de la Course, 56. Antonio Mercé, 73 ans, rue des Bouviers, 27. Françoise Lahitette, 76 ans, rue des Faussets, 1. Marguerite Sarraute, veuve Roustide, 85 ans, rue Sauteyron, 16.

CONVOI FUNÈBRE M. Marcel Veyeau et sa fille, M. et Mme Dumontell, les familles Garrigue, Veyeau, Laval, Lalot et Joulet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marcel VEYEAU,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, qui auront lieu le samedi 17 courant, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à huit heures un quart à la maison mortuaire, rue Lagrange, 90, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Edouard Lafon, Espinasse, Béronneau, Lacaze, Robert et Balliou prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Ernest LAFON,

chef de division honoraire à la mairie de Bordeaux,

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu dans la chapelle de l'asile Pellegrin, le samedi 17 courant, à trois heures.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Pierre Sola, Mme veuve Salamero, M. et Mme Carsuzan et leurs fils, M. et Mme Paul Sola (d'Andorre), M. et Mme R. Sola et leurs enfants, les familles Sola, Salamero, Sans, Miqueu, Pédezer et Lacuentra prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Jeanne-Lucie SOLA,

leur fille, petite-fille, nièce, petite-nièce et cousine, qui auront lieu le samedi 17 courant, en l'église Notre-Dame de Talence.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales (Serv. de Talence).

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Ernest Seignouret, Mlle Marie-Louise Seignouret, M. et Mme Joseph Samzeuilh, leurs enfants et petits-enfants; M. et Mme René Laporte et leur fille, M. et Mme Jean Mérillon et leurs enfants, M. et Mme Daniel Mérillon (de Paris) et leurs enfants, Mme Belisle-Lamothe et ses enfants, les familles Debessé, Mérillon (de Pau), Duchon-Doris, Auschitzky, Méaudre de Lapouyade, Seignouret, Boué, Pagès et Gay ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Armand SEIGNOURET,

née Marie MERILLON,

décédée à Arcachon, dans sa 89e année,

et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le samedi 17 janvier, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à neuf heures un quart à la salle d'attente de cette paroisse, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Frédéric Giresse, Mme veuve Lafon de Bommes, Mme veuve Raoul Giresse et ses enfants, Mme veuve Clot, Mme Xavier Lafon et sa famille, MM. Edmond et Emile Lafon, Mme veuve Désir Lafon et sa famille, Mlle Anna Lafon, M. Eugène Garbay, M. Théodore Garbay, Paul Destanque, les familles Dagut, Piganeau, Duprat, Sainsevin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Frédéric GIRESSE,

chevalier du Mérite agricole, conseiller d'arrondissement, ancien maire de Saint-Macaire,

leur époux, frère, beau-père et grand-père, oncle, cousin, parent et ami, qui auront lieu en l'église de Saint-Macaire le samedi 17 courant, à dix heures du matin.

CONVOI FUNÈBRE Le Consistoire israélite de la Gironde a le regret d'informer ses coreligionnaires du décès de

M. Albert UHRY,

secrétaire du Consistoire,

et les prient de lui faire l'honneur d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le dimanche 18 janvier.

Réunion au cimetière israélite, cours de Pyser, à dix heures précises.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Alcide Maumont, Mme veuve Maurice Maumont et son fils, M. et Mme André Maumont, les familles Dubois, Guipouy, Py, Gaurel, Rade et Vidal prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marthe-Marguerite MAUMONT,

leur mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui auront lieu le 18 janvier 1920, en l'église Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-James, 90, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve A. Houques, M. et Mme L. Commagère et leurs enfants, Mme veuve I. Houques et son fils, M. Marcel Houques, Mme veuve Baillon, les familles Houques, Baillon, Larrue remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Antoine HOUQUES,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera offerte pour le repos de son âme dans l'église du Sacré-Cœur, le mardi 20 janvier, à neuf heures.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Pierre Gadou et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre GADOU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le mardi 20 janvier, à neuf heures, dans l'église Saint-Michel, sera offerte pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Girard, Mme Rafis, M. et Mme Raymond Rafis, M.